



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

PLÂTRIER

Niveau 3

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 37918

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2028

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Niveau 3 validé dans la filière (métiers du plâtre et de l'isolation, maçon, menuisier, peintre)

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

Le titulaire de la spécialité "plâtrier" de mention complémentaire (MC) exerce ses compétences dans le domaine de la construction des bâtiments neufs ou en réhabilitation et de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

1. Activités visées

Dans le cadre de ses activités, il pourra :

- Assurer la communication
- Préparer son intervention
- Réaliser et mettre en œuvre

2. Compétences attestées

Etude et préparation d'une intervention

- Prendre connaissance et transmettre des informations liées à son intervention
- Décoder et analyser un dossier technique
- Préparer et vérifier les matériels et les outillages
- Approvisionner les matériels et les matériaux pour son intervention

Réalisation, mise en œuvre

- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage fixe et roulant avant son utilisation
- Construire un plafond
- Construire des ouvrages verticaux en carreaux de plâtre, carreaux brique ou béton cellulaire
- Construire des ouvrages verticaux en briques plâtrières ou briques collées grand format
- Traiter les joints, réaliser des enduits pelliculaires
- Réaliser des enduits de plâtre, des gorges simples ou à talon
- Réaliser une moulure simple et poser des éléments décoratifs en staff
- Nettoyer et replier le chantier

Rendre compte, communiquer

- Echanger, rendre compte oralement ou par écrit


INFORMATIONS
CONDITIONS D'ENTRÉE
DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Vosges (88)


DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :
Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 29/11/2024

3. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.